

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

---

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 21 janvier 2003.

## PROPOSITION DE RESOLUTION

*tendant à créer une commission d'enquête sur l'implication des sectes dans le domaine de la santé et le secteur médico-social.*

(Renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRESENTEE

PAR MM. PHILIPPE VUILQUE, JEAN-MARC AYRAULT  
et les membres du groupe socialiste (1),

Députés.

**Droits de l'homme et libertés publiques.**

---

(1) *Ce groupe est composé de :* Mme Patricia Adam, M. Damien Alary, Mme Sylvie Andrieux-Bacquet, MM. Jean-Marie Aubron, Jean-Marc Ayrault, Jean-Paul Bacquet, Jean-Pierre Balligand, Gérard Bapt, Claude Bartolone, Jacques Bascou, Christian Bataille, Jean-Claude Bateux, Jean-Claude Beauchaud, Éric Besson, Jean-Louis Bianco, Jean-Pierre Blazy, Serge Blisko, Patrick Bloche, Jean-Claude Bois, Daniel Boisserie, Maxime Bono, Augustin Bonrepaux, Jean-Michel Boucheron, Pierre Bourguignon, Mme Danièle Bousquet, MM. François Brottes, Marcel Cabiddu, Jean-Christophe Cambadélis, Thierry Carcenac, Christophe Caresche, Mme Martine Carillon-Couvreur, MM. Laurent Cathala, Jean-Paul Chanteguet, Michel Charzat, Alain Claeys, Mme Marie-Françoise Clergeau, MM. Gilles Cocquempot, Pierre Cohen, Mme Claude Darciaux, MM. Michel Dasseux, Mme Martine David, MM. Marcel Dehoux, Michel Delebarre, Jean Delobel, Bernard Derosier, Michel Destot, Marc Dolez, François Dosé, René Dosière, Julien Dray, Tony Dreyfus, Pierre Ducout, Jean-Pierre Dufau, Jean-Louis Dumont, Jean-Paul Dupré, Yves Durand, Henri Emmanuelli, Claude Evin, Laurent Fabius, Albert Facon, Jacques Floch, Pierre Forgues, Michel Françaix, Jean Gaubert, Mmes Nathalie Gautier, Catherine Génisson, MM. Jean Glavany, Gaëtan Gorce, Alain Gouriou, Mmes Élisabeth Guigou, Paulette Guincharde-Kunstler, M. David Habib, Mme Danièle Hoffman-Rispal, MM. François Hollande, Jean-Louis Idiart, Mme Françoise Imbert, MM. Serge Janquin, Armand Jung, Jean-Pierre Kucheida, Mme Conchita Lacuey, MM. Jérôme Lambert, François Lamy, Jack Lang, Jean Launay, Jean-Yves Le Bouillonnet, Mme Marylise Lebranchu, MM. Gilbert Le Bris, Jean-Yves Le Déaut, Jean-Yves Le Drian, Michel Lefait, Jean Le Garrec, Jean-Marie Le Guen, Patrick Lemasle, Guy Lengagne, Bruno Le Roux, Jean-Claude Leroy, Michel Liebgott, Mme Martine Lignières-Cassou, MM. François Loncle, Victorin Lurel, Bernard Madrelle, Louis-Joseph Manscour, Philippe Martin, Christophe Masse, Didier Mathus, Kléber Mesquida, Jean Michel, Didier Migaud, Mme Hélène Mignon, MM. Arnaud Montebourg, Henri Nayrou, Alain Néri, Mme Marie-Renée Oget, MM. Michel Pajon, Christian Paul, Christophe Payet, Germinal Peiro, Jean-Claude Perez, Mmes Marie-Françoise Pérol-Dumont, Geneviève Perrin-Gaillard, MM. Jean-Jack Queyranne, Paul Quilès, Alain Rodet, Bernard Roman, René Rouquet, Patrick Roy, Mme Ségolène Royal, M. Michel Sainte-Marie, Mme Odile Saugues, MM. Henri Sicre, Dominique Strauss-Kahn, Pascal Terrasse, Philippe Tourtelier, Daniel Vaillant, André Vallini, Manuel Valls, Michel Vergnier, Alain Vidalies, Jean-Claude Viollet, Philippe Vuilque.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

La santé et le secteur médico-social ont toujours constitué un terrain privilégié pour les sectes.

Face à la souffrance aiguë de la maladie, à la désespérance, à l'angoisse et aux pertes des repères des patients et de leur entourage, il est souvent difficile de récuser courageusement les pseudothérapies de l'irrationnel, proposées par les sectes ou leurs démembrements.

La santé et le secteur médico-social sont devenus, ainsi au fil des ans, l'un des domaines de prédilection des agissements sectaires. L'exploitation de la souffrance est devenu un gisement de ressource et d'influence pour ces mouvements méconnaissant totalement le respect de la personne humaine.

Différentes pratiques ou disciplines suscitant des interrogations et des préoccupations, dès lors par exemple qu'elles conduisent à certains refus de soins préjudiciables ou à la préconisation de thérapies alternatives nocives.

L'ancienne mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS), aujourd'hui remplacée par la MIVILUDES (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires), avait été saisie dans une multitude d'affaires portant l'empreinte du sectarisme et avait consacré un chapitre entier à ces pratiques.

Tout récemment, l'affaire CLONAIID, société filiale de la secte des Raëliens, annonçait avec un battage médiatique ahurissant la naissance d'un bébé cloné au mépris de toutes considérations éthiques.

Face à cette situation alarmante, il est urgent de procéder à des études et investigations permettant de mieux appréhender le phénomène dans sa diversité.

La commission d'enquête aura, pour objectif, de mettre à jour l'implication des sectes dans le secteur de la santé et le secteur médico-social, mettre en exergue la dangerosité de certaines pratiques, de faire des propositions concrètes afin de lutter plus efficacement contre ce phénomène.

C'est pourquoi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, d'adopter la présente proposition de résolution.

## PROPOSITION DE RÉOLUTION

### **Article unique**

En application des articles 140 et suivants du règlement, est créée une commission d'enquête parlementaire de quinze membres sur l'implication des sectes dans le domaine de la santé et le secteur médico-social.

---

N°558 – Proposition de résolution de M. Philippe Vuilque tendant à créer une commission d'enquête sur l'implication des sectes dans le domaine de la santé et le secteur médico-social